

Commissaires aux Comptes
Guillaume MAILLARD
Thierry SION



Adresse de correspondance :
Arteparc Lesquin
Bâtiment A
2, rue des Peupliers
59810 LESQUIN
Tél : 03 20 05 00 50
Fax : 03 20 21 90 39
www.groupechd.fr
E-mail : lille@groupechd.fr

DBT

SA au Capital de 6.295.361 €.
R c s Arras 379 365 208

Siège social : Parc HORIZON

62117 BREBIERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2022



SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 40 000 €

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables
de la région Auvergne-Rhône-Alpes et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom

SIÈGE SOCIAL : Zone commerciale - Rue des Moines - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN - 325 366 441 RCS Soissons
Tél : 03 23 59 95 00 - Fax : 03 23 59 85 95 - www.groupechd.fr

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DBT SA relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables - Provisions » qui expose la situation de la société DBT au 31 décembre 2022 en ce qui concerne un litige en cours avec un ancien partenaire financier qui n'a pas fait l'objet d'une provision comptable à la clôture 2022.

En outre dans le cadre de nos travaux, nous n'avons pas procédé à un examen des filiales considérées comme non significatives, en applications de nos normes professionnelles, de sorte qu'il pourrait résulter un impact sur les comptes consolidés que nous considérons comme peu significatif au regard des états financiers consolidés pris dans leur ensemble.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La dépréciation des stocks consolidés qui s'élèvent à 1 110 K€
- Les dépréciations des titres non consolidés qui s'élèvent à 80 K€

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société¹⁴ ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lesquin, le 27 avril 2023

Le commissaire aux comptes

CHD AUDIT HAUTS de France
Guillaume MAILLARD
Associé



GROUPE DBT
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 Décembre 2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'f' or similar character, positioned at the end of a horizontal line.

Bilan Consolidé

<i>En K euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé		
Immobilisations incorporelles	3 281	2 609
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>		
Immobilisations corporelles	4 607	472
Immobilisations financières	3 206	1 160
Titres mis en équivalence		
Total actif immobilisé	11 094	4 241
Stocks et en-cours	6 335	5 116
Clients et comptes rattachés	1 805	2 380
Autres créances et comptes de régularisation	3 732	3 727
Valeurs mobilières de placement	10	10
Disponibilités	1 799	208
Total Actif	24 775	15 682

<i>En K euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Capital	6 320	3 589
Primes liées au capital	18 874	15 455
Ecart de réévaluation		
Réserves et Résultat consolidé	-14 446	-8 696
Autres		
Total capitaux propres	10 748	10 348
Intérêts hors groupe	-296	
Autres fonds propres	2 504	
Provisions	153	164
Emprunts et dettes financières	6 152	1 393
Fournisseurs et comptes rattachés	3 216	1 873
Autres dettes et comptes de régularisation	2 298	1 904
Total Passif	24 775	15 682

Compte de résultat consolidé

En K euros	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	9 853	4 328
Autres produits d'exploitation	4 487	238
Achats consommés	-8 533	-3 304
Charges de personnel	-4 496	-3 653
Autres charges d'exploitation	-6 212	-3 450
Impôts et taxes	-69	-95
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-998	-613
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-5 968	-6 549
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-5 968	-6 549
Charges et produits financiers	102	28
Charges et produits exceptionnels	-139	255
Impôt sur les bénéfices	19	-3
Résultat net des entreprises intégrées	-5 986	-6 269
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-5 986	-6 269
Intérêts minoritaires	-296	
Résultat net (part du groupe)	-5 690	-6 269

Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net total des sociétés consolidées	-5 986	-6 269
Elimination des amortissements et provisions	1 022	615
Elimination de la variation des impôts différés	-37	4
Elimination des plus ou moins values de cession		28
Total marge brute d'autofinancement	-5 001	-5 622
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation des stocks liée à l'activité	-1 219	-227
Variation des créances liées à l'activité	565	-2 749
Variation des dettes liées à l'activité	1 737	-1 839
Flux net généré par (affecté à) l'activité	-3 918	-10 437
Acquisition d'immobilisations	-5 415	-441
Cession d'immobilisations	0	210
Incidences des variations de périmètre	15	
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	-5 400	-231
Dividendes versés par la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Augmentation (réduction) de capital	6 150	9 650
Emissions d'emprunts	5 544	
Remboursements d'emprunts	-785	-1 123
Total flux net provenant du (affecté au) financement	10 909	8 527
Variation de trésorerie	1 591	-2 141
Trésorerie d'ouverture	218	2 359
Trésorerie de clôture	1 809	218

La trésorerie brute et nette est présentée en note 3.7

Tableau de variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion Groupe	Titres auto-contrôle	Autres	Capitaux propres Part du groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021.12	2 244	7 151	4 337	-6 765				6 967
Affectation du résultat de l'exercice n-1			-6 765	6 765				0
Dividendes versés								
Augmentation de capital	1 345	8 305						9 650
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables								
Variation des taux de change						0		0
Part du groupe dans le résultat				-6 269				-6 269
Autres mouvements								
Situation à la clôture de l'exercice 2021.12	3 589	15 456	-2 428	-6 269				10 348
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022.12	3 589	15 456	-2 428	-6 269				10 348
Affectation du résultat de l'exercice n-1			-6 269	6 269				0
Dividendes versés								
Augmentation de capital	2 731	3 418						6 150
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables								
Variation des taux de change								
Part du groupe dans le résultat				-5 690				-5 690
Autres mouvements			-58					-58
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	6 320	18 874	-8 755	-5 690				10 748

Le 18 décembre 2015, la Société a réalisé son introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris. A cette occasion, une augmentation de capital a été réalisée qui a permis l'émission de 1 316 447 nouvelles actions au prix unitaire de 6,46 € y compris une prime d'émission de 6,36 € par action, le nominal étant de 0,10 €. Déduction faite des frais liés à cette augmentation de capital, la prime d'émission a été impactée à hauteur de 7 199 K€.

Dans le cadre de l'opération d'introduction en Bourse, le conseil d'administration du 25 janvier 2016 a constaté l'exercice partiel de l'option de surallocation et la réalisation définitive d'une augmentation de capital complémentaire d'un montant total (prime d'émission incluse) de 744 K€ par l'émission de 115 266 actions nouvelles.

Post introduction en Bourse, le capital de la Société était de 412 732 € divisé en 4 127 323 actions de 0,10€ de nominal.

Sur l'exercice 2016-2017, dans le cadre de l'accord négocié avec Nice & Green, 70 obligations ont été converties à hauteur d'un montant de 1,4 millions d'euros et ont donné lieu à la création de 579 245 actions nouvelles. Des frais d'émission ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 314 K€.

Sur l'exercice 2017-2018, dans le cadre de l'accord négocié avec Nice & Green, 190 obligations ont été converties à hauteur d'un montant de 3,8 millions d'euros. Au 30 juin 2018, le capital de la Société était de 648 369 € divisé en 6 483 691 actions de 0,10€ de nominal.

Sur l'exercice 2018-2019, dans le cadre de l'accord négocié avec Nice & Green, 140 obligations ont été converties à hauteur d'un montant de 2,8 millions d'euros et ont donné lieu à la création de 2 722 468 actions nouvelles. Au 30 juin 2019, le capital de la Société était de 920 616 € divisé en 9 206 159 actions de 0,10€ de nominal.

Entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 décembre 2019, 138 obligations ont été converties à hauteur d'un montant de 2,7 millions d'euros et ont donné lieu à la création de 7 447 172 actions nouvelles.

L'exercice 2020 a été marqué par plusieurs opérations sur le capital de DBT.

- Augmentations de capital entre mars et octobre 2020 suite à plusieurs opérations de conversion d'obligations (impact de + 20 759 K€) dans le cadre des accords négociés avec Nice & Green puis avec EHGOSF.
- Réduction du capital social le 12 octobre 2020 suite à la décision du conseil d'administration de réduire la valeur nominale des actions. (impact -20 182 K€) qui a été affecté en report à nouveau pour apurer les pertes antérieures.
- Augmentation de capital de 2 K€ dans le cadre du nouvel accord avec Park Capital (exercice de 176 156 BSA)

Le 25 mars 2021, DBT a signé un nouveau contrat avec Park Capital pour permettre au groupe de faire face à son besoin de fonds de roulement, mais aussi pour se doter des moyens nécessaires pour la mise en place d'une croissance externe.

Le capital de DBT s'élevait au 31 décembre 2021 à 3 589 318 euros divisé en 358 931 820 actions au nominal de 0,01 €.

Le 21 janvier 2022, DBT a signé un nouveau contrat de financement en OCEANE d'un montant nominal maximum de 50 millions d'euros sur 5 ans, en remplacement du précédent financement avec Park Capital (résilié le 11 janvier 2022).

Ce contrat d'émission a été conclu avec European Select Sustainable Investments en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 20 000 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et / ou existantes d'une valeur nominale de 2 500 euros chacune (les « OCEANE »), se décomposant en une tranche de 800 OCEANE suivie de quatre-vingt-seize tranches de 200 OCEANE chacune.

Sur l'année 2022, plusieurs opérations d'augmentation de capital sont intervenues. Le capital de DBT s'élève au 31 décembre 2022 à 6 320 361 euros divisé en 632 036 084 actions au nominal de 0,01 €.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES POUR LA CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2022**A/ Présentation du groupe**

Créée en 1990, DBT (Douaisienne de Basse Tension) est spécialisée dans les solutions de recharge pour véhicules électriques (bornes lentes, normales, semi rapides et rapides), les bornes escamotables de contrôle d'accès et de dissuasion, les bornes de distribution d'énergie et les transformateurs de courant.

La Société est une société anonyme. Son siège social se situe Parc Horizon 2000 – rue Jean Monnet, 62117 BREBIERES, France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Arras sous le numéro 379 365 208.

B/ Arrêté des comptes

Suite à son introduction en bourse sur le marché Alternext d'Euronext Paris, le groupe DBT doit publier des comptes consolidés.

Ces comptes consolidés relatifs à la clôture au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**1.1. Référentiel comptable**

Les présents comptes consolidés sont établis sur une base volontaire conformément aux dispositions du Règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés, sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'euros.

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue par le Président compte tenu de la capacité financière du Groupe au regard de ses besoins de financement des 12 prochains mois, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Président considère au vu des éléments développés ci-après, être en mesure de faire face aux besoins de trésorerie du Groupe.

L'analyse réalisée par le Président tient compte notamment :

- De la situation de trésorerie disponible qui s'établit à 1 809 K€ au 31 décembre 2022
- Du soutien financier apporté par des investisseurs
- De la nouvelle stratégie commerciale mise en place

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le principe de continuité d'exploitation a été considéré comme approprié et retenu pour l'arrêté des comptes du Groupe.

1.2. Evènements significatifs de l'exercice intermédiaire clos le 31 décembre 2022

• **Fin du contrat avec Park Capital et signature d'un nouveau contrat avec European Select Sustainable Investments**

Le 21 janvier 2022, DBT a signé un nouveau contrat de financement en OCEANE d'un montant nominal maximum de 50 millions d'euros sur 5 ans, en remplacement du précédent financement avec Park Capital (résilié le 11 janvier 2022).

DBT a choisi de réduire l'ouverture du financement en fonds propre à 50 millions d'euros afin d'obtenir des conditions plus attractives, notamment avec une réduction de la moitié de la dilution de tout tirage.

Ce contrat d'émission a été conclu avec European Select Sustainable Investments en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 20 000 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et / ou existantes d'une valeur nominale de 2 500 euros chacune (les « OCEANE »), se décomposant en une tranche de 800 OCEANE suivie de quatre-vingt-seize tranches de 200 OCEANE chacune.

• **Activité**

Après un exercice 2021, qui avait enregistré un fort redémarrage de l'activité du groupe, le rythme s'est encore accéléré sur l'année 2022 avec le triplement des ventes de DBT CEV. Le chiffre d'affaires annuel du groupe ressort à 9 853 K€ en hausse de 128% par rapport à l'exercice précédent.

Cependant le résultat d'exploitation reste négatif et s'élève à – 5968 K€. Cette évolution est liée au renchérissement du coût de certains composants entrant dans la fabrication des bornes, à la hausse des frais de personnel et aux dépenses de développement engagées sur la nouvelle activité R3.

Au 31 décembre 2022, le montant des fonds propres de DBT s'élève à 10 748 K€ contre 10 348 K€ au 31 décembre 2021, soit une hausse de 400 K€. Les disponibilités s'élèvent à 1 809 K€ contre 218 K€ à l'ouverture de l'exercice.

• **Activité R3**

Après avoir remporté son premier appel d'offre chez R3 avec Norauto (installation de de plus de 40 Stations de bornes de recharge rapide), DBT a décidé, via sa filiale R3, de créer 2 nouvelles sociétés.

- ✓ La SAS R3 Infra Invest, filiale à 100% de R3 en date du 02 aout 2022,
- ✓ La SAS R3 SPV NOR, filiale à 100% de R3, en date du 27 juillet 2022, pour la gestion des actifs installés sur les sites Norauto.

• **Nouveau partenariat avec Amundi Transition Energétique et la Caisse des Dépôts**

En date du 30 septembre 2022, le groupe DBT, via sa filiale R3 (Réseau Recharge Rapide), a mis en place un partenariat avec Amundi Transition Energétique et la Banque des Territoires, en vue d'accélérer l'installation de bornes de recharge rapides pour véhicules électriques pour les particuliers sur tout le territoire.

Cet investissement commun représente un montant pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros sur une durée de 5 ans. Le groupe DBT apportera 20 % des fonds, Amundi Transition Energétique et la Banque des Territoires mobiliseront chacun 40 %. Les fonds seront engagés au fur et à mesure des projets.

Dans ce contexte, R3 a cédé 49% des titres de R3 Infra Invest aux nouveaux investisseurs selon la répartition suivante : 24,5% à Amundi Transition Energétique et 24,5% à la Banque des Territoires. De façon simultanée, R3 a cédé l'intégralité des titres de la société R3 SPV NOR à la société R3 Infra Invest. Suite à ces opérations, R3 détient à 51% R3 Infra Invest, qui détient à son tour 100% de l'entité R3 SPV NOR.

Sur l'exercice, les nouveaux partenaires financiers ont réalisé des avances financières pour un montant de plus de 5 millions d'euros. Ces avances ont été classées en dettes financières.

- **Obtention d'une subvention FEDER – programme REACT-EU**

En septembre 2022, le groupe DBT s'est vu octroyé une subvention de l'ordre de 1.5 million d'euros par le fonds européen de développement régional (FEDER). Le projet technologique de DBT a été sélectionné par la région Hauts de France dans le cadre de la relance économique régionale par le biais d'une reprise écologique, numérique et résiliente.

En décembre 2022, une demande d'acompte a été faite sur la base de dépenses d'investissement et de recherche réalisées sur les exercices 2021 et 2022.

Le 13 février 2023, DBT a perçu un montant de 643 K€ au titre de cette subvention FEDER : la subvention a donc été constatée dans les comptes de la façon suivante : 64 K€ en subvention d'exploitation et 579 K€ en subvention d'investissement.

1.3. Evènements postérieurs au 31 décembre 2022

- **Développement commercial**

Le Groupe revoit à la hausse son objectif de prises de commandes en 2023. DBT poursuit sa diversification vers le métier d'opérateur de recharge de véhicules électrique avec sa filiale R3.

Ainsi DBT équipe une partie des autoroutes françaises avec la fourniture des bornes de recharge ultra rapides sur les réseaux APRR, ASF et ESCOTA. Ces bornes équipent les concessions autoroutières du groupe Vinci, dans le cadre de l'appel d'offre porté par Spie City Networks.

Un partenariat a été conclu avec une filiale d'ENGIE (3 millions d'euros sur 2 ans) et plusieurs syndicats électrification pour commercialiser des bornes rapides sur les sites d'une célèbre chaîne de restauration rapide

1.4. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

L'utilisation d'estimations est particulièrement sensible en matière de provisions pour risques et d'engagements retraite.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

La société est en litige avec un ancien partenaire financier dont les demandes s'élèvent à quelques millions d'euros. Il est impossible à ce jour de se prononcer quant à l'issue de ce litige, tant en termes de délai, qu'en termes d'estimation fiable du montant du risque pour la société. ce qui justifie l'absence de provision à la clôture des comptes au 31 décembre 2022.

1.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Catégories d'immobilisation	Mode retenue	Durée retenue
Frais de recherche et développement	Linéaire	4 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

Il est à noter que les frais directs internes et externes engagés pour la recherche et le développement sont activés lorsque, notamment, la faisabilité technique du projet et sa rentabilité peuvent être raisonnablement considérées comme assurées.

La faisabilité technique est déterminée projet par projet. Les montants afférents au développement qui ne sont pas capitalisés sont immédiatement comptabilisés en résultat, en frais de recherche et développement.

Les frais de recherche et développement activés concernent principalement le projet de développement d'une borne de charge rapide.

1.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment les titres de participation non consolidés, les dépôts et cautionnements liés aux baux en cours et les dépôts de garantie liés au contrat d'affacturage.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.7. Stocks

Note sur le stock de matières premières

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Note sur le stock de produits finis et d'en-cours

Les stocks de produits finis et d'en-cours sont principalement valorisés au coût de production comprenant les consommations matières, les charges directes ou indirectes de production les amortissements des biens concourant à la production. Les frais financiers sont exclus.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

1.8. Créances et autres créances

Les créances clients sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque d'irrecouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

Les autres créances sont composées majoritairement de créances fiscales et des créances liées au contrat d'affacturage.

Le Groupe a contracté auprès de sociétés d'affacturage des contrats de cession de créances. La cession de créances au factor est comptabilisée en autres créances. Les retenues de garanties sont enregistrées en immobilisations financières (dépôts et cautionnements). DBT a mis un terme à ce contrat d'affacturage sur l'exercice 2021.

1.9. Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des entités au taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

1.10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur comptable est comparée à la valeur de marché de la valeur mobilière de placement. En cas de moins-value latente, une dépréciation est constatée.

1.11. Provisions pour risques

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles du groupe (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français conformément aux dispositions du règlement CRC 2000-06.

L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers, révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

Le Groupe accorde à ses clients une garantie de deux ans sur les bornes QC. Le Groupe ne comptabilise aucune provision pour garantie puisqu'il ne dispose d'aucune statistique permettant de calculer une provision avec une fiabilité suffisante admise par les normes comptables et fiscales en vigueur.

1.12. Provisions pour charges

La provision pour charges concerne uniquement les engagements de retraite.

Les salariés français de la Société bénéficient des prestations de retraite prévues par la loi en France :

- ✓ obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- ✓ versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquelles sont financées par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la Société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation définie) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminués de la juste valeur des actifs du régime y afférent, qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les engagements de retraite sont calculés selon les hypothèses suivantes :

- La provision est calculée selon la méthode rétrospective (en fonction des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice comptable).
- Le taux de progression des salaires retenu est de 3% pour les cadres et de 1% pour les ouvriers et les employés.
- Le taux d'actualisation 2022 est de 3%.
- Les droits ont été établis conformément à la loi ou aux conventions collectives dont dépend la société.
- Le départ à la retraite est à l'initiative de l'employé.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 62 ans.
- Les charges sociales sont comprises dans la provision.

1.13. Chiffre d'affaires

Les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivants :

Ventes de biens : Les ventes de biens physiques (bornes, transformateurs...) sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients intervenant à la livraison (hors installation), net des remises, ristournes et commissions accordées.

Les livraisons non réalisées à la clôture d'un exercice ayant donné lieu à facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Prestations de services : le revenu des activités de services (principalement maintenance, service-après-vente, extension de garantie...) est reconnu lorsque le service a été rendu.

La quote-part du contrat de service non afférent à l'exercice en cours ou des prestations de services non effectuées à la clôture d'un exercice mais ayant donné lieu à facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement.

1.14. Frais de recherche et de développement

Les montants afférents au développement qui ne sont pas capitalisés sont immédiatement comptabilisés en résultat,

1.15. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique regroupe les subventions d'exploitation obtenues par le groupe sur la période ainsi que les productions immobilisées et stockées.

1.16. Information sectorielle

Le groupe est désormais organisé en trois pôles d'activités : le pôle historique regroupant la mesure électrique, le contrôle d'accès et la distribution d'énergie, le pôle dédié aux bornes de recharge pour véhicules électriques, et le pôle R3 pour l'exploitation de sites de bornes de recharges.

1.17. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change.

1.18. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

1.19. Impôt et crédits d'impôt

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Le CIR (crédit d'impôt recherche) est imputé sur l'impôt sur les sociétés.

1.20. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère Douaisienne de Basse Tension, en circulation au cours de la période.

Conformément à l'avis OEC n°27 § 3, lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Le résultat par action s'élève à -0,009€ au 31 décembre 2022 contre -0,017 € au 31 décembre 2021.

2. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition ou de création.

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

2.2. Périmètre

	Ouverture Méthode intégration	Taux d'intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture Méthode intégration	Taux d'intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
Dbt holding	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Dbt cev	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Dbt ing	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Educare	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %
R3					Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %
R3 Infra Invest					Globale	100,00 %	51,00 %	51,00 %
R3 SPV NOR					Globale	100,00 %	51,00 %	51,00 %
DBT CAPITAL					Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %
DBT Participations					Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %

L'exercice est marqué par l'entrée dans le périmètre de plusieurs entités :

- DBT capital (activité holding)
- DBT Participations (activité holding)
- R3 SAS
- R3 Infra Invest SAS (activité holding)
- R3 SPV NOR

La variation de périmètre n'est pas significative : afin de ne pas alourdir les tableaux de l'annexe, il a été choisi de ne pas mentionner une colonne variation de périmètre. Dans un souci de comparabilité, il faut savoir que l'impact ne concerne principalement qu'une filiale, la société DBT Participation et que l'impact résultat N-1 s'élève à -57K€

Sociétés non consolidées :

Plusieurs entités ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation.

Valeur des titres Turning Point : 80 000 € (entité non matérielle)

Valeur des Titres DBT-USA : 690 € (activité en sommeil)

Valeur des titres COM'Publics : 4 482 € (entité non matérielle)

Soit un total de titres de participations de 85 172 euros.

2.3. Date de clôture des comptes

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre. Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

2.4. Opérations de crédit-bail

Les biens acquis en crédit-bail, et dont la valeur est significative, sont comptabilisés comme des biens acquis en toute propriété et amortis. Le retraitement, dans le cas des sociétés utilisatrices (preneurs) de biens consiste à inscrire le prix d'achat des biens en immobilisations corporelles et à constater une dette financière. Les redevances payées sont annulées, une dotation aux amortissements et une charge financière sont constatées comme pour une immobilisation acquise à crédit.

2.5. Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Frais de recherche	454						454
Frais de développement	472						472
Concessions, brevets & droits similaires	4 009	230					4 239
Logiciels	2						2
Fonds commercial	38						38
Immobilisations incorporelles en cours	10	860					870
Autres immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles	4 985	1 090					6 075
Am/dép. frais de rech.	-454						-454
Am/dép. frais développ.	-390			-39			-429
Am/dép. conc, brevets & dts similaires	-1 530			-373			-1 903
Am/dép. logiciels	-2			-6			-8
Total am/dép. immobilisations incorporelles	-2 376						-2 794
Total valeur nette	2 609	1 090		-418			3 281

Les concessions, brevets et droits similaires intègrent principalement des achats de progiciels et de licences informatiques.

Le fonds commercial (SATEM) est relatif à l'activité historique du Groupe (transformateurs), il a été acquis en 1999 et ne fait pas l'objet d'amortissement.

Le poste immobilisations en-cours au 31 décembre 2022 intègre principalement des frais de développement.

3.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Constructions	350	5					355
Installations tech, matériel & outillage	868	4 260					5 128
Matériel de transport	29	1					30
Matériel informatique	99	5					104
Autres immobilisations corporelles	104	4					108
Total immobilisations corporelles	1 450	4 275					5 725
Amt/dép. matériel transport	-29			-1			-30
Amt/dép. matériel informatique	-40			-14			-54
Amt/dép. constructions	-141			-43			-184
Amt/dép. install tech, matériel & outill.	-727			-71			-798
Amt/dép. autres immobilisations corp.	-41			-11			-52
Total amt/dép. immobilisations corporelles	-978			-140			-1 118
Total valeur nette	472	4 275		-140			4 607

Les immobilisations corporelles sont composées principalement de matériel & outillage pour l'atelier et de travaux d'agencement dans les locaux.

Le montant des acquisitions sur l'exercice est directement liée à la création du parc de bornes sur les sites Norauto : actifs portés par l'entité R3 SVP NOR.

3.3. Immobilisations financières

En milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Autres	Clôture
Titres de participation	105				-19	86
Autres titres immobilisés	967				2 015	2 982
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	168	50				218
Total immobilisations financières	1 240	50			1 996	3 286
Dépréciations des titres	-80					-80
Total dép. immobilisations financières	-80					-80
Total valeur nette	1 160	50			1 996	3 206

Les titres Turning Point sont totalement dépréciés depuis le 30 juin 2018.

Les mouvements enregistrés sur le poste dépôts et cautionnements sont principalement liés à l'évolution des dépôts de garantie.

Le poste dépôts et cautionnements intègre principalement 50 K€ de dépôt de garantie vis-à-vis de BPI France, 155 K€ de dépôt de garantie vis-à-vis d'OSEO.

Sur l'exercice 2020, dans le cadre de la rupture du contrat de financement avec European High Growth, DBT a acquis des B.S.A et une obligation convertible pour 967 K€.

La colonne mouvement « autres » correspond d'une part à l'élimination des titres des entités entrant dans le périmètre de consolidation (se reporter au paragraphe Périmètre) et d'autre part aux titres et aux obligations convertibles détenus par DBT Participations auprès de la société Delmonicos pour un montant de 2 015 K€.

3.4. Stock

	31.12.2022			31.12.2021		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	6 879	- 1 110	5 769	4 580	- 340	4 240
Stocks - en-cours de production	317	-	317	109	-	109
Stocks -pdis finis et intermédiaires	249	-	249	1 085	- 318	767
Total des stocks	7 445	- 1 110	6 335	5 774	- 658	5 116

3.5. Créances clients et comptes rattachés

	31.12.2022			31.12.2021		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Clients et comptes rattachés	2 175	- 370	1 805	2 735	- 355	2 380
Total clients et comptes rattachés	2 175	- 370	1 805	2 735	- 816	2 380

A l'exception des clients douteux, les créances clients ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2022, la provision pour créances douteuses s'élève à 370 K€.

3.6. Autres créances

En milliers d'euros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Reclassements	Clôture
Fournisseurs - avances et acomptes versés	126	-61			65
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	185	-174			11
Créances sur personnel & org. sociaux	33	0			33
Créances fiscales - hors is - courant	383	1 701			2 084
Créances fiscales - hors is (cvae)	133	-133			0
Impôts différés - actif	46	36			82
Etat, impôt sur les bénéfices - créances - courant	78	-78			0
Comptes courants groupe actif - courant	2 821	-2 496			325
Autres créances - courant	6	820			826
Dép. comptes courants	-314			-10	-324
<hr/>					
Ecart de conversion sur autres dettes et créances - actif					
Charges constatées d'avance	230	400			630
Total Autres créances et comptes de régularisation	3 727	15	-10		3 732

Les créances fiscales hors IS sont principalement constituées de crédits de TVA.

Le poste comptes courants intègre une créance avec la société DBT USA pour 324 K€ : une provision a été enregistrée pour déprécier cette créance.

A l'ouverture, le poste compte-courant intégrait également des avances de trésorerie effectuées au profit des filiales nouvellement créées (en particulier DBT Capital et R3) qui n'étaient pas encore intégrées dans le périmètre de consolidation.

Les charges constatées d'avance concernent uniquement des charges d'exploitation.

A l'exception des comptes courants, les autres créances ont une échéance inférieure à un an.

3.7. Trésorerie nette

	31/12/2022	31/12/2021
VMP	10	10
Disponibilité	1 799	208
Trésorerie Brute	1 809	218
Découvert bancaire	0	0
Trésorerie nette	1 809	218

3.8. Capital social

Note : Les données présentées dans cette partie sont exprimées en euros.

	Clôture	Ouverture
Capital social (euros)	6 320 361	3 589 318
Nombre de titres	632 036 084	358 931 820
Nominal	0,01	0,01

Sur l'année 2022, plusieurs opérations d'augmentation de capital sont intervenues. Le capital de DBT s'élève au 31 décembre 2022 à 6 320 361 euros divisé en 632 036 084 actions au nominal de 0,01 €.

3.9. Autres fonds propres

Ce poste comprend deux montants :

- 579 K€ de subvention d'investissement obtenue auprès du FEDER (se reporter au paragraphe faits marquants de l'exercice)
- 1 925 K€ qui correspond à la valeur des obligations non converties dans le cadre des accords avec European Select Sustainable Investments.

3.10. Provision pour risques et charges

En milliers d'euros	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise	Reclassements	Clôture
Provisions pour pensions et retraites	164	21	57		128
Autres provisions pour risques		25			25
Total provisions pour charges	164	46	57		153
Total provisions pour risques et charges	164	46	57		153

3.11. Impôts différés

En milliers d'euros	Ouverture	Incidence résultat	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	46	36			82
Impôts différés - passif					
Solde net d'impôt différé	46	36			82
Ventilation de l'impôt différé par nature					
Id / différences temporaires	3	-1			2
Id / annul. des écarts de conv. & prov. de change					
Id / retraitement des engagements de retraite	43	-9			34
Id / autres retraitements		46			46
Total impôt différé par nature	46	36			82

Au 31 décembre 2022, le groupe dispose de plus de 23 M€ de déficits fiscaux reportables : aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé compte tenu du caractère non probable de récupération.

3.13. Détail des dettes d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture	Mouvements	Reclassements	Clôture
Dettes fournisseurs	1 818	1 222		3 040
Factures non parvenues	55	121		176
Total fournisseurs et comptes rattachés	1 873	1 343		3 216
Clients - avances et acomptes reçus	333	-62		271
Dettes sociales - courant	636	95		731
Dettes fiscales (hors is et cvae)- courant	145	704		849
Impôts différés à imputer				
Dettes liées à l'intégration fiscale				
Comptes courants groupe passifs - courant	113	-98		15
Autres dettes - courant	186	-186		0
Autres dettes - non courant	326	96		422
Ajustement ig autres créances / dettes courantes	0	10		10
Ecart de conversion sur autres dettes et créances - passif	0			
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	165	-165		0
Total autres dettes et comptes de régularisation	1 904	394		2 298
Total autres passifs	3 777	1 737		5 514

3.14. Ventilation du Chiffre d'affaires

Répartition des ventes par zone géographique (en K€):

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
France	9 367	3 185
Etranger	486	1 143
Total Chiffre d'affaires	9 853	4 328

Répartition des ventes par activité (en K€) :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Activités Historiques	1 940	1 814
dont services	73	15
Bornes de recharges	7 396	2 514
dont services	233	391
Activités R3 & R3 SPV Nor	517	
Total Chiffre d'affaires	9 853	4 328

3.15. Autres produits d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Autres produits		1
Production stockée	-628	-16
Production Immobilisée	4 773	
Subventions d'exploitation	320	194
Transferts de charges d'exploitation	22	36
Transferts de charg d'expl - autres charges		23
Total Autres produits d'exploitation	4 487	238

3.16. Achats consommés

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-10 831	-3 425
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	2 298	121
Variation stocks de marchandises	0	
Total Achats et variation de stocks	-8 533	-3 304

3.17. Frais de personnel

Les tableaux ci-dessous présentent les frais de personnel liés à l'effectif salarié.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Rémunérations du personnel	-3 277	-2 652
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-1 219	-1 001
Total Charges de personnel	-4 496	-3 653

3.18. Autres charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Sous-traitance générale	-1 754	-92
Autres achats	-146	-47
Achats non stockés de matières et fournitures	-181	-138
Locations et charges locatives	-385	-347
Entretiens et réparations	-121	-128
Primes d'assurance	-49	-48
Etudes et recherches	-46	-3
Personnel mis à disposition	-241	-230
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-2 457	-1 940
Rémun honoraires sur acquis titres consolidés		-20
Publicités	-139	-93
Transports	-303	-95
Déplacements, missions	-168	-93
Frais postaux	-78	-42
Services bancaires	-56	-79
Autres charges externes	-88	-55
Total Services extérieurs	-6 212	-3 450

3.19. Information sectorielle

La contribution des différentes activités du Groupe aux comptes consolidés est la suivante :

Exercice 2022

Activités	Activités historiques	Bornes de recharge	R3 & R3 SVP	Total consolidé
Chiffre d'affaires	1 940	7 396	517	9 853
<i>Dont « ventes de biens »</i>	1 867	7 163		9 030
<i>Dont « services »</i>	73	233	517	823
Résultat d'exploitation	(908)	(3 802)	(1 258)	(5 968)
<i>Dont dotations aux amortissements et provisions</i>	(125)	(847)	(26)	(998)

Exercice 2021

Activités	Activités historiques	Bornes de recharge	Total consolidé
Chiffre d'affaires	1 814	2 514	4 328
<i>Dont « ventes de biens »</i>	1 799	2 123	3 922
<i>Dont « services »</i>	15	391	406
Résultat d'exploitation	(1 540)	(5 008)	(6 548)
<i>Dont dotations aux amortissements et provisions</i>	(45)	(567)	(613)

3.20. Variation nette des amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Rep. dép. des stocks mp et marchandises	333	1
Dot./prov. engagements de retraite	-21	
Rep./prov. engagements de retraite	57	5
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	-418	-543
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-139	-77
Dot./dép des stocks mp et marchandises	-770	-46
Dot/dép. des stocks en-cours et produits finis		-2
Dot./dép. des actifs circulants	-40	-120
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis		169
Rep./dép. des créances (actif circulant)		
Total Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation	-998	-613

3.21. Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'intérêts sur emprunt	-38	-60
Liaison élim. intercos résultat - fin.		
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	-1	-6
Autres charges financières	-68	-7
Charges de fusion		
Dot./dép des actifs financiers		
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	2	60
Autres produits financiers	207	41
Total Résultat financier	102	28

3.22. Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2022	31/12/2021
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-130	-266
Vnc des immo. incorp. cédées		-25
Vnc des immo. corp. cédées		
Vnc d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles	-6	-60
Dot. excep. Prov Risques & Charges	-25	
Produits excep. s/ exercices antérieurs	20	604
Autres produits exceptionnels	2	2
Autres reprises exceptionnelles		
Total Résultat exceptionnel	-139	255

3.23. Détail de la charge d'impôt

<i>En K€</i>	31/12/2022	31/12/2021
Impôt différé	37	-3
Impôt exigible	-18	
Total	19	-3

Le groupe dispose de plus de 23 M€ de déficits fiscaux reportables : aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé compte tenu du caractère non probable de récupération.

3.24. Effectif

	31/12/2022	31/12/2021
Atelier - Production	50	39
Recherche & Développement	16	13
Marketing & Commercialisation	17	10
Frais généraux et administratifs	7	6
SAV/Formation	9	12
Effectif	99	80

AUTRES INFORMATIONS

3.25. Engagements donnés

Dettes bancaires : Aucun des emprunts bancaires n'est assorti de garanties bancaires ou covenants.

3.26. Engagements reçus

Néant.

3.27. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 70 240 euros hors taxes pour l'exercice intermédiaire clos au 31 décembre 2022.

3.28. Transactions avec les parties liées

En K€	31/12/2022	31/12/2021
Honoraires (1)	307	315
Convention de rémunération (2)	114	114
Refacturation de loyers (3)	0	0
TOTAL	158	158

- (1) Hervé Borgoltz est Président du conseil de DBT. Holding HFZ est détenue majoritairement par Hervé Borgoltz, qui en est également le gérant. Une convention de prestation de services est en place entre les entités du groupe DBT et la société Holding HFZ.
- (2) Une convention de rémunération a été conclue entre les filiales opérationnelles de DBT et la société TPC Management, qui est représentée par Alexandre Borgoltz.
- (3) Le Groupe exerce son activité dans des locaux situés à Brebières, loués à une société qui était auparavant contrôlée par Monsieur Borgoltz. En 2020, le bien immobilier a été cédé à un tiers qui reloue le bâtiment à DBT.